

**RELEVÉ DE DECISIONS
DE LA SEANCE DU
12 JANVIER 2026**

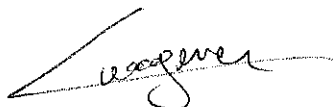
Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 12 janvier 2026 à 8h30 en format hybride :

- a validé, à l'unanimité, les conventions annuelles 2025-2026 des associations permanentes suivantes :
 - SPIV (Collège)
 - S.M.A.S.S. (Collège)
 - ScuBASc (Collège)
 - SORA (École Doctorale)

- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux associations suivantes :
 - L'Association Gaélique
 - Feminist Chapter
 - Le Terrier Reims

- a validé, à l'unanimité, le financement des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
 - Financement de 1 000 € à l'association VOLAR (Poitiers)
 - Financement de 4 500 € à l'association ASSOCIATION DES SCIENCES PISTES POUR LES NATIONS UNIES
 - Financement de 1 800 € à l'association BABEL INITIATIVE (Menton)
 - Financement de 3 300 € à l'association GLOBAL RESEARCH AND CONSULTING GROUP (Menton/Reims)
 - Financement de 2 400 € à l'association CLUB CENTRE EUROPEEN (Dijon)

Louise Wagener
Présidente étudiante



Pierre-Louis Périn
Président enseignant